



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E161115

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2026

ÉDITÉ LE

20/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/05/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 23/09/2024
1 000

Raison sociale : C.P.L.

3 CHEMIN DU FRESNE
35460 MAEN ROCH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2016B01114

Siret : 820 743 219 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5002443-1

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 135253438 H 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 135253438 H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone :

Portable : 06 78 82 07 19

Fax :

Site Internet :

E-mail : contactcpl@orange.fr

Responsabilité légale :

LOTTON JEROME GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	22/09/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/09/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/11/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/09/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	07/11/2025
o Poêle ou insert bois	07/11/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	06/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.